

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Election des Députés à l'Assemblée Nationale

5 MARS 1967

Département de la Vendée
3ème Circonscription - LES SABLES D'OLONNE

CHÈRES ÉLECTRICES,

CHERS ÉLECTEURS,

Député de la Vendée depuis bientôt 21 ans, je suis à ce titre votre **REPRESENTANT** et votre **MANDATAIRE** auprès des Pouvoirs Publics.

C'est en effet le 2 juin 1946 que vous m'avez fait l'honneur et la confiance de m'envoyer siéger au Parlement. Depuis lors, à 5 reprises, vous m'avez renouvelé cet honneur et cette confiance, sans interruption, et toujours plus nettement d'une élection à l'autre.

En 1958, j'ai été élu au 2e tour avec **30.279 suffrages.**

En 1962, c'est **dès le 1er tour** que vous m'avez réélu, en m'accordant pratiquement **la majorité absolue dans toutes les communes de la circonscription.**

J'attends avec sérénité le vote de mars prochain.

Il n'est pas nécessaire que je vous dise **QUI JE SUIS**

Vous me connaissez bien et je vous connais bien. Je rappellerai simplement, pour les jeunes électrices et électeurs qui voteront pour la première fois que j'ai 54 ans, que ma famille compte 4 enfants, que **je suis maire de l'Ile d'Yeu et Conseiller Général de la Vendée.**

MES OPTIONS FONDAMENTALES

Je suis venu à la Politique par la **Résistance.**

J'ai appartenu sous l'occupation au réseau des « Démocrates-Chrétiens » et ai siégé dans un Comité de Libération aux heures dramatiques de l'année 1944.

Vous connaissez mon idéal auquel j'entends rester fidèle et qui me conduit, AUJOURD'HUI comme HIER, à défendre :

— **LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE HUMAINE.**

— **LA LIBERTÉ** sous toutes ses formes.

— **LA DEMOCRATIE** qui est le régime qui doit permettre à **chacun**, dans la mesure de **ses possibilités**, de **prendre une part toujours plus grande à la gestion des affaires publiques.**

LA JUSTICE SOCIALE

en donnant aux **JEUNES** une éducation scolaire, sportive et technique, et en leur offrant, par l'**INDUSTRIALISATION** de la Vendée, de larges possibilités d'emploi dans leur région d'origine.

en accordant aux **INFIRMES** et aux **PERSONNES AGÉES**, les moyens de vivre dignement.

en reconnaissant intégralement les droits des **ANCIENS COMBATTANTS**, des **VICTIMES DE GUERRE**, et des **ANCIENS PRISONNIERS.**

en procurant à tous les **SALARIÉS** (du commerce, de l'industrie, de l'agriculture, de la fonction publique), la sécurité de l'emploi, des salaires de même nature dans toute la France (par la suppressions des abattements de zônes) des prestations familiales en rapport avec le coût de la vie, des garanties sociales renforcées.

en donnant aux **AGRICULTEURS**, par l'application loyale de la loi d'orientation, les assurances qu'ils sont en droit d'attendre pour la stabilité de l'exploitant, la rentabilité de l'exploitation familiale ajustée aux exigences de l'actualité, la parité des avantages sociaux, et l'organisation des marchés dans le cadre du Marché Commun agricole.

en rassurant sur leur avenir les **MARINS PECHEURS** et les **OSTREICULTEURS**, par des mesures de garanties de prix, de diminutions des frais d'armement, et de réglementation du marché du poisson, tout en garantissant l'activité du **MAREYAGE** et de la **CONSERVERIE.**

en permettant aux **ARTISANS**, aux **COMMERÇANTS**, aux **ENTREPRENEURS**, aux membres des **PROFESSIONS LIBERALES**, de faire face à leurs obligations par la **simplification de la fiscalité**, une répartition plus équitable de l'impôt, et la parité des garanties sociales.

en facilitant la promotion des **FEMMES** tant par la parité des salaires pour celles qui travaillent que par le **développement** du confort dans les foyers pour celles qui ont des charges de famille.

en facilitant le développement du **TOURISME EN VENDÉE** par les **aménagements urbains, routiers et portuaires** et par une aide accrue à l'**HOTELLERIE.**

LA PAIX, au dehors comme au dedans,

— par l'abandon des vaines menaces et des puériles intimidations d'éventuels **adversaires.**

— par le désarmement généralisé et contrôlé.

— par une coopération et une collaboration toujours plus étroite avec les pays voisins, en vue de la construction d'une **EUROPE** unie, fédérale, comportant un Parlement Européen.

— par la ratification, par la France, de la Convention européenne des droits de l'homme.

— par une coopération loyale avec tous nos associés dans les diverses organisations internationales dont la France est membre.

Ce programme, que vous avez maintes fois approuvé, suffit-il à caractériser l'enjeu des élections de mars ?

Je crains que non.

Pourquoi ?

Il convient de le préciser.

Lors de la dernière élection, en 1962, je vous disais dans ma « profession de foi » :

« Il importe de faciliter le bon fonctionnement de la Vᵉ République, sans esprit de retour à un passé « définitivement révolu.

« MAIS IL FAUT A TOUT PRIX EVITER DE CASSER LA FRANCE EN DEUX.

« Tous les hommes de bonne volonté, et il sont nombreux, doivent s'entendre pour réaliser

« UN ETAT FORT ET UN EXECUTIF STABLE, un équilibre harmonieux entre les Pouvoirs, sans « lequel il n'y a ni démocratie, ni République. »

Ce que vous disais ainsi en 1962, je le redis en 1967, avec la même sincérité et la même loyauté.

Sur ces bases, j'ai souvent dit « **OUI** », dans l'exercice de mon mandat parlementaire, au Gouvernement et au Pouvoir, **lorsque je l'estimais juste et bon**, mais j'ai quelquefois, en le regrettant, été amené à dire **« non » lorsque je le jugeais nécessaire.**

J'entends demeurer un HOMME LIBRE

Je ne puis approuver :

— les menaces qui pèsent sur les pêches maritimes.

— les augmentations fiscales dont les agriculteurs font les frais.

— les contraintes qui paralysent la vie économique et entravent les libertés communales.

— l'augmentation croissante du prix de la vie et des services publics, S.N.C.F., téléphone, électricité... etc... malgré les engagements pris pour la « stabilité ».

— le désordre dans l'enseignement, dont les multiples réformes du baccalauréat ne sont qu'un pénible exemple.

— la crise persistante du logement pour les familles modestes, tandis qu'augmente scandaleusement le nombre des appartement de luxe inoccupés.

Je ne veux donc pas me lier, par avance, à un gouvernement qui prendrait, en matière économique et sociale, en matière de politique étrangère des attitudes qui soient en désaccord avec les principes que j'ai rappelés.

La personne du Chef de l'Etat, ses fonctions à la Présidence de la République, les institutions de la Vème République, je ne les mets pas en cause.

Par contre j'entends, avec la force montante queconstitue le « **Centre Démocrate** » assurer une orientation nouvelle de la politique de notre pays pour que la **VENDÉE**

connaisse une plus grande prospérité dans une **FRANCE**

DÉMOCRATIQUE

SOCIALE

et PACIFIQUE

étroitement unie à ses voisines d'**EUROPE**

LOUIS MICHAUD

Député sortant

Candidat du Centre Démocrate

Maire de l'Ile d'Yeu - Conseiller général de la Vendée

Membre du Conseil de l'Europe et de l'U.E.O.

Remplaçant éventuel

Mᵉ Pierre FARCY

Maire de Saint-Jean-de-Monts

Conseiller Général de la Vendée

Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques

Chevalier du Mérite Touristique et de la Santé Publique

Chevalier du Mérite Agricole

IMP. T. DORÉ - LES SABLES D'OLONNE